

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé

– Choix du prestataire concernant l'étude sur la prise en charge psychiatrique en France (rapporteur : M. Alain Milon, sénateur) 2

Mardi

19 février 2008

Séance de 11 heures 30

Compte rendu n° 08

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

Présidence
de M. Nicolas About,
sénateur,
Président



Étude sur la prise en charge psychiatrique en France - Choix du prestataire

Après examen des cinq dossiers de candidatures déposés, l'office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS) a décidé de proposer au conseil de questure du Sénat de désigner le centre national d'expertise hospitalière (CNEH) comme affectataire de l'étude consacrée à la prise en charge psychiatrique en France.